

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 JUIN 2022 À 16 H 00

Rapport N° 56

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf juin, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 juin 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Cyril CINEUX pouvoir à Lucie MIZOULE, Anna AUBOIS pouvoir à Lucas PEYRE, Géraldine BASTIEN pouvoir à Cécile LAPORTE, Valérie BERNARD pouvoir à Cécile AUDET, Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Julien BONY, Éric FAIDY pouvoir à Alexis BLONDEAU, Marianne MAXIMI pouvoir à Diego LANDIVAR, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Christiane JALICON, Yannick VIGIGNOL pouvoir à Anne-Laure STANISLAS

Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du compte administratif (question n°2).

Christine DULAC ROUGERIE, Première Adjointe préside la séance pour la présentation commune aux questions n°2 à 4 et le vote de la question n°2.

Nicolas BONNET et Diego LANDIVAR arrivent pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°2 à 4.

Laetitia BEN SADOK arrive pendant les débats communs aux questions n°2 à 4.

Rémi CHABRILLAT arrive après le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Marion BARRAUD).

M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°2.

Nicaise JOSEPH quitte la séance avant le vote de la question n°7 (pouvoir donné à Jérôme GODARD).

Nicaise JOSEPH revient avant le vote de la question n°43 (fin du pouvoir donné à Jérôme GODARD).

Rapport N° 56
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Le crédit disponible au Budget Primitif 2022 en vue de l'octroi de subventions exceptionnelles à des associations culturelles s'élève à 26 400 €.

LA LUNE ROUGE

La Ville et le CCAS ont signé une convention, visant à s'associer afin de favoriser l'accès à l'art et à la culture pour les personnes les plus vulnérables, notamment les publics en situation d'exclusion et les publics seniors. Dans ce cadre, plusieurs actions de médiation ou de diffusion sont organisées chaque année.

Parmi les différentes initiatives, il est prévu que la compagnie de théâtre clermontoise La Lune Rouge, dirigée par Florence Bernard, propose le projet « La Boussole des mots », dans deux Ehpad de la Ville : Les Jardins de la Charme et Les Hortensias. Ce projet théâtral destiné à des résidents souffrant de troubles neurodégénératifs, est constitué de plusieurs interventions régulières, à raison de 10 séances d'une heure par établissement. Le but est de favoriser le bien-être des résidents, en les stimulant par une activité de parole. Ce projet s'inscrit dans la démarche de soins non-médicamenteux.

D'un point de vue artistique, la compagnie a le projet d'écrire, à partir de ce travail avec les résidents, un projet théâtral original.

Ce projet bénéficie également d'une subvention du CCAS à hauteur de 2 400 €.

Budget prévisionnel : 5 200 €
Subvention sollicitée : 2 800 €
Subvention proposée : 2 800 €

DOMINO

L'association Domino est la plateforme Jeune Public de la région Auvergne Rhône Alpes, dont la Ville de Clermont-Ferrand est adhérente, via Graines de Spectacles. Cette plateforme a pour but d'organiser des rencontres professionnelles et de coproduire, via sa coopérative, des créations jeune public de compagnies de spectacle vivant régionales.

La rencontre professionnelle de l'année 2022 s'est déroulée, le vendredi 15 avril dernier, à Clermont-Ferrand, à la Cour des Trois Coquins et a réuni une centaine de professionnels du jeune public de toute la région Auvergne Rhône Alpes. La thématique portait sur la relation au vivant et les nouveaux récits, notamment dans la création jeune public. La matinée était consacrée à l'intervention de Fabrizio Terranova, cinéaste, philosophe, essayiste, spécialiste de la narration spéculative. L'après-midi était consacrée à des interventions d'artistes (Pauline Ringeade, Adèle Gascuel) et d'acteurs locaux œuvrant dans le domaine de l'environnement (Anaïg Pensec des Poussins du Coq Noir ou Jérôme Bru du Volcan de Montpeloux).

Budget total : 17 750 €
Budget sollicité : 5 000 €
Subvention proposée : 4 000 €

SUPREME LEGACY

Fondé en octobre 2013, Supreme Legacy est un collectif Hip-hop basé à Clermont-Ferrand, qui intervient sur de nombreux registres à la fois dans le cadre de compétitions nationales (Lucky alias Lucas Pereira Freitas, Champion de France de Breaking 2021, Champion de France « B-BOY » 2018 et Champion de France « Battle of the Kids » 2018), la réalisation de fresque de street art (notamment skate park du stade Philippe Marcombes ou à la manufacture des tabacs de Riom) et d'actions culturelles auprès des scolaires et des adolescents dans les différentes structures de proximité de la Ville.

Constitué de Djs, Mcs, graffeurs et danseurs, son champ d'intervention est ainsi très large à la fois sur le territoire local et national : compétitions, création et production de spectacle, organisation événementielle, école de danse, stages et ateliers dans les écoles, équipements de proximité et prisons.

Longtemps associé aux Trans'Urbaines, le collectif a fait le choix de se démarquer et de porter ses propres événements (King Dôme, Supreme Summer, Urban Clermont) et de répondre à de nombreuses invitations comme celle de la Comédie- Scène Nationale et de la Coopérative de Mai. Il a également été associé à la programmation de Clermont massif Central 2028 et revendique un attachement fort à la ville et à sa candidature au titre de capitale européenne de la culture.

Installé à la Maison de l'Oradou, le collectif envisage de développer son action en organisant ses répétitions, ses créations et de nouveaux projets en direction de la jeunesse. Dans ce cadre, l'association a sollicité la Ville pour une aide financière au fonctionnement lui permettant de développer son projet et de s'ancrer davantage à Clermont-Ferrand.

Ce projet a été coconstruit avec l'équipe de la Maison de l'Oradou. Il sera articulé autour de temps de formations, de pratiques libres et d'événementiel tout public, destinées à promouvoir les pratiques artistiques amateurs et les échanges entre professionnels et amateurs. Ce projet prévoit une plus grande présence sur site, davantage de propositions gratuites à destination des adolescents sous forme de stages d'été, et une plus grande variété de disciplines explorées (nouveaux ateliers Rap).

Budget prévisionnel : 379 770 €

Subvention sollicitée : 10 000 €

Subvention proposée : 10 000 €

Ce crédit a été inscrit en DM2.

CHOREACTIF ASSOCIATION POUR LA CRÉATION INTERDISCIPLINAIRE

ChoréActif est une association clermontoise qui produit des créations interdisciplinaires alliant danse, musique, cinéma, pour traiter du quotidien à travers une expression chorégraphique et une valorisation du patrimoine matériel et immatériel, le plus souvent dans l'espace public. Ses projets sont réalisés à partir d'un lien fort avec les habitants ou les travailleurs du territoire où ils s'inscrivent.

La démarche proposée, intitulée "Aujourd'hui", consiste à créer à partir du quotidien et des récits des habitants des événements et des formes artistiques qui valorisent le patrimoine.

Dans ce cadre, sur le secteur de l'entre deux-villes, ChoréActif travaille avec un groupe d'étudiants en DNmade (Diplôme national des métiers d'art et du design) à Cournon, en design d'espace, In Situ, patrimoine et matériaux, un projet au sein du cimetière des Carmes.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'évènement national "Le printemps des cimetières", coordonné au niveau local par l'association Patrimoine Aurhalpin et autour de la mise en valeur du cimetière des carmes du 20 au 22 mai. Sous un format ludique de chasse au trésor, le public sera invité à découvrir le patrimoine funéraire. Des petites formes de spectacles seront proposées mêlant musique et danse sur l'histoire du cimetière.

Un avis favorable a été donné à sa demande d'autorisation d'utilisation du lieu.

Budget prévisionnel : 6 500 €
Subvention sollicitée : 6 500 €
Subvention proposée : 2 500 €

SOMME TOUTE

L'association Somme Toute, créée en 2018 par de jeunes diplômés de l'ESACM, accompagne la création émergente en offrant aux adhérents un espace de travail mutualisé situé 13 rue Neyron C'est également un lieu de diffusion qui propose une programmation artistique éclectique (expositions, concerts, projections, conférences, performances...) enclin à l'expérimentation.

Fortement impactée par la crise sanitaire qui a entraîné la suspension de ses activités, l'association souhaite les relancer en organisant de nouveaux évènements culturels et artistiques multi-disciplinaires. L'association proposera notamment un projet spécifique autour de résidences d'artistes pluridisciplinaires et un évènement dédié à Art & féminisme en octobre prochain.

Budget prévisionnel : 16 193,60 €
Subvention sollicitée : 3 000 €
Subvention proposée : 3 000 €

LA BIENNALE DE LYON

La 16ème édition de la Biennale d'art contemporain de Lyon, sur le thème « manifesto of fragility », se déroulera de septembre 2022 à janvier 2023. Le programme Veduta « l'art, la ville, les habitant.e.s », qui est le volet territorial de la Biennale, se déploie pour la première fois en 2022 à Clermont-Ferrand.

Ainsi, trois partenaires clermontois ont été mobilisés par Veduta : le Centre Hospitalier Sainte-Marie, l'École supérieure d'art de Clermont Métropole (ESACM) et la MGEN (mécène de la Biennale). L'artiste Charles Duval a été invité à imaginer un projet collaboratif dans le quartier Saint-Jacques, regroupant des habitants de la Muraille de Chine et des patients de Sainte-Marie avec l'appui de la Balise, pôle d'éducation artistique de l'ESCAM.

Le travail collectif qui aura été réalisé sera valorisé aux Usines Fagor, lieu principal de la Biennale d'art contemporain à Lyon. Un évènement sera également programmé pendant les Journées européennes du patrimoine de septembre 2022, dans le quartier Saint-Jacques.

Budget prévisionnel : 33 207 €
Subvention sollicitée : 3 000 €
Subvention proposée : 2 000 €

OPTIONS ARTS MEDIAS

Créée en 2000, l'association Options Arts Médias valorise les personnes handicapées par le biais

d'activités culturelles et artistiques (théâtre, musique, chant...) qui impliquent et rassemblent des personnes valides et en situation de handicap, afin de lutter contre l'exclusion sociale. Environ 25 % de la population française souffrant d'un handicap, l'intégration dans la société de ces personnes est un enjeu fondamental de société.

Au cours de l'année 2022, l'association prévoit de mettre en place des actions très concrètes afin de promouvoir l'acceptation du handicap par différentes réalisations et notamment un reportage sur l'éducation des chiens-guides en partenariat avec l'association « Les quatre A ». Ce reportage sera ensuite projeté sur grand écran lors d'une soirée concert avec des artistes de l'association mais également des artistes locaux tels que le groupe Wazoo ou Flying Tractors.

L'association programmera également le one man show de « Bien vu miro – la déficience visuelle vue d'un autre œil » de Robert Le Miro, un humoriste aveugle. Ce spectacle humoristique, interactif, instructif et pédagogique sur la déficience visuelle a vocation à sensibiliser le public au handicap visuel. Ce spectacle sera suivi d'un repas dans le noir en partenariat avec le Lycée hôtelier de Chamalières.

Budget prévisionnel : 8 670 €
Subvention sollicitée : 1 500 €
Subvention proposée : 1 500 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'attribuer les subventions aux associations présentées ci-dessus.

TOTAL VOTANTS :	52	=	46 Conseillers Présents	+	9 Représentés	-	3 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	52	=	Pour : 52	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Ne prennent pas part au vote de la question n°56 : Isabelle LAVEST, Jérôme AUSLENDER et Dominique BRIAT.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,



Olivier BIANCHI